

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 06/07/2023

ID : 026-212602528-20230703-CM20230703_7-DE



L'An deux mille vingt-trois, le 3 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 27 juin 2023.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER

POUVOIRS : Lilian CHAMBONNET à Jérémy FERNANDEZ ; Sylvie DELOCHE à Stéphanie HOUSET ; Claude ILLY à Sandrine AUGIER

Objet : Dossier soumis à évaluation environnementale pour un projet de Centrale Photovoltaïques (7500 kwc) sur la commune de Montéléger.

Madame la Préfète de la Drôme sollicite l'avis du Conseil Municipal pour le projet visé en objet situé lieudit Beauvert sur la commune de Montéléger (parcelles ZA42, ZA88 et ZA89), et porté par CORFU Solaire, représentée par Monsieur FENET Sébastien, dont le siège social est situé 3 place Pierre Renaudel à 69003 Lyon.

Ce dossier est soumis à consultation du public dans le cadre de l'instruction du permis de construire n°0261962300001 déposé le 24/02/2023 en Mairie de Montéléger, relevant de la compétence du Préfet. En effet, le projet est soumis à évaluation environnementale.

La notice indique les chiffres clés du projet, à savoir :

- Surface 6,17 ha
- Puissance totale 7,46 MWc
- Productible 1386 heures/an
- Production estimée 10,34 GWh/an
- Équivalent foyers hors chauffage (1 foyer = 3 000 kWh/an) 3 446 foyers

Le présent projet n'appelle pas d'observation particulière de la part de la commune de Portes-lès-Valence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 33 voix pour, donne un avis favorable à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 04/07/2023

Le Maire,